

# REVUE DE PRESSE



24 MARS 2015

> 13 AVRIL 2015



## Les ados mettent la main à la pâte



*Ils ont préparé un repas léger et décoré la table.*

Ils étaient une dizaine d'ados avec leurs animateurs de la communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM) : Marion, Thomas et Saïd à se retrouver tout un samedi après-midi à la petite salle du plan d'eau. Le but prendre en charge l'organisation d'un repas léger et la décoration de la salle, ce qu'ont fait avec conscience tous ces jeunes.

Pour cette soirée repas, toute une équipe de Maron invitée elle devait donner son avis sur l'ensemble du travail effectué.

C'est un challenge, car les jeunes de Messein se rendront à leur tour à Maron pour tester leur savoir-faire. C'est donc autour d'une bonne table que tous se sont retrouvés pour savourer les plats, ceci dans la bonne humeur.

## Des jeux et des éclats de rire



*Des petits contents de se retrouver aux animations du RAM.*

Une nouvelle séance ludique du Relais assistantes maternelles (RAM Fil d'Ariane) s'est déroulée dernièrement à la Maison du Temps libre.

Sophie Imbert et Céline Nofal, animatrices du RAM, ont proposé une belle matinée récréative à une douzaine de bouts de choux sur le thème : « Bougeons un peu ». Accompagnés de leur nounou, les petits ont d'abord évolué librement dans la grande salle où des jeux et des jouets avaient été disposés,

offrant ainsi aux enfants la possibilité de manipuler, de toucher, de prendre, d'échanger et de faire connaissance. Ensuite, des rondes et des saynètes ont permis aux enfants de bouger et d'apprendre leur corps.

Sur un « mini-parcours du combattant », les enfants ont pu monter, grimper, rouler, ils se sont vraiment super éclatés tout en se défoulant. Un grand parachute multicolore déplié a permis de terminer cette matinée par de grands éclats de rire.

## Des chiffres et une démission

---

Budget 2015 en berne, exception culturelle et démission ont marqué les deux conseils communautaires organisé pour le seul mois d'avril.

En effet, pour ce mois d'avril, le conseil communautaire de Moselle et Madon s'est réuni deux fois les 2 et 9 avril, avec le vote du budget comme dénominateur commun.

Sur la séance du jeudi 2 avril, alors que le débat d'orientation budgétaire était à l'ordre du jour, c'est la délibération concernant la poursuite du partenariat avec l'association d'apprentissage musicale E3M qui a été vivement discuté et plus particulièrement l'augmentation de la subvention passant de 100.000 EUR à 115.000EUR sur la base d'un nouveau contrat d'objectif. Parmi les échanges, des élus ont souligné que malgré la « forte » subvention, le tarif proposé par l'association E3M restait cher. L'attribution de la nouvelle subvention et le contrat d'objectif ont néanmoins été adoptés par 7 voix contre et 1 abstention. Le président a ensuite lu le rapport d'orientation budgétaire 2015 en expliquant en détail chaque important : contexte national difficile, baisse historique des dotations d'Etat... Il a souligné que dans ce contexte, il serait nécessaire d'augmenter l'ensemble des taux de 3,7 points. « Une telle augmentation pèserait trop lourdement sur les ménages... Et il est nécessaire de procéder différemment : en proposant de fixer à 2 points le niveau d'augmentation et de l'étaler sur deux années. L'effort fiscal ne suffira pas et devra être accompagné par un plan d'économies budgétaire de 750.000 EUR sur une période de 4 ans ».

Concernant l'impôt pour 2015, la taxe d'habitation passera de 10,36 % à 11,36 % ; foncier bâti de 0,45 % à 1,45 % ; enlèvement des ordures ménagères de 8,92 % à 10,25 %.

Au cours du débat d'orientation budgétaire, de nombreux sujets ont été abordés et plus particulièrement les plus lourds financièrement comme le transport, la masse salariale mais aussi les projets comme celui de la nouvelle piscine. Le budget a été adopté à la majorité par le conseil communautaire avec 16 voix contre. Comme il l'avait annoncé après les résultats des départementales, le conseiller communautaire Guy Bernard a présenté à l'assemblée sa démission du conseil communautaire pour les raisons suivantes et parmi celles-ci : la trop forte augmentation des taxes, une gestion et des investissements trop dispendieux... Le président lui a signifié qu'il regrettait son départ et que s'il comprenait ses raisons personnelles il avait été néanmoins élu pour un mandat complet où il pouvait défendre ses idées.

---



# **COMMUNES**

# **CCMM**

## Le Pâtis des Iles en assemblée générale



*Les adhérents très attentifs aux paroles de la présidente Catherine Wéber*

En ce premier jour de printemps, l'association Pâtis des Iles a tenu sa 3e assemblée générale en bordure du lac de Messein à la petite salle du plan d'eau.

La présidente Catherine Wéber, a expliqué aux adhérents présents (une quarantaine) les tenants et les aboutissants de l'enquête d'utilité publique qui s'est déroulée de février à mars. Elle est revenue sur le fait que « Pâtis des Iles » ne pouvait en aucun cas, au vu des données, être source de pollution pour la

Moselle. et la station de pompage des eaux de Messein, que le périmètre élargi de protection de l'usine, avait été décrété suite aux conclusions d'un hydrogéologue qui ne s'est pas déplacé sur site et n'a pas rencontré le maire de Messein. Le Pâtis des Iles n'est en rien une menace pour l'usine de potabilisation des eaux et les puits alluviaux. L'association espère que les études et l'enquête iront en ce sens. Le Pâtis des Iles, premiers jardins ouvriers dès 1965, est devenu un lieu de rencontres familiales, de villégiature et de mémoire. Catherine Wéber a remercié tous ceux qui ont participé à l'enquête d'utilité publique en rappelant le prochain rendez-vous festif en juin autour d'un barbecue et a souhaité à tous les adhérents une bonne mise en place des jardins ouvriers avec la préparation des semis et le nettoyage des parcelles. L'assemblée générale a été suivie d'un apéritif dinatoire cuisiné et offert par les membres de l'association.

## Scrapbooking pour les scolaires



*Les CE et les CM en pleine activité.*

Jeudi 26 mars 15 h 30 les enfants de l'école Émile-Gallé se présentent au centre sports et loisirs de la rue du Fort pour effectuer leurs temps d'activités périscolaires. En moyenne ce sont 80 enfants qui participent aux TAP, encadrés par des volontaires locaux (instituteurs), du personnel communal, des intervenants extérieurs et des animateurs de la CCMM. Et ce jeudi 26 mars c'était la dernière séance pour les quinze enfants qui avaient choisi le

scrapbooking. Au cours des séances précédentes ils avaient confectionné une carte de vœux, un mini-album calendrier perpétuel pour renseigner les anniversaires ; une séance photo avec chapeaux et accessoires a été organisée. Les enfants vont utiliser la photo sur la page qu'ils doivent finaliser ce jeudi. Et ce sont deux animateurs de l'association Scrap'n photo assistés de deux membres qui, pendant quarante-cinq minutes, passent d'un enfant à l'autre pour un conseil ou un coup de main. Sur un bristol 21 x 29,7 il faut agrémenter sa photographie à l'aide de pochoirs, tampons, cartes, plumes, qui sont collés, agrafés, scotchés suivant le goût de chacun. Le travail terminé est du plus bel effet.

---

Dimanche 29 mars 2015 / Maron

## Budget et projet d'urbanisation au conseil

---

Trois grands points sont ressortis du dernier conseil municipal qui traitait principalement du budget.

Le compte administratif 2014 (excédent de 271.946,44 EUR en fonctionnement et déficit de 8.682,34 EUR en investissement) et le budget primitif présenté en équilibre pour un montant de 643.761,10EUR en fonctionnement et 265.532,34 EUR en investissement, ont été approuvés à l'unanimité. Un premier débat, concernant l'augmentation des taxes foncières et d'habitation, a été lancé par un conseiller. Arrivé en 2001 à Maron, il a constaté que ses impôts locaux avaient subi une hausse de 145 % en 14 ans. Il lui a été répondu que « cette augmentation était due aux nouvelles charges engendrées par le périscolaire et les baisses de dotation de l'Etat et qu'elle avait été imposée par la quasi-disparition de toute recette pour la commune, provenant jusqu'alors exclusivement de la forêt, mise à bas par la tempête de 1999 ». Cette hausse s'élève pour 2015 à 10 %.

Une mesure visant à majorer, d'un montant compris entre 0 et 3 EUR le m<sup>2</sup>, la valeur locative des terrains constructibles, bénéficiant déjà des services de l'eau, l'électricité et l'assainissement, a été formulée. Le terrain en cause doit avoir une surface minimum de 200 m<sup>2</sup>. Devant les réticences exprimées par plusieurs conseillers, le maire a expliqué que le but était d'inciter les propriétaires à entretenir leurs terrains, voire, en cas d'impossibilité, à les vendre. Il a été décidé de fixer cette majoration à 1,50 EUR le m<sup>2</sup>, en tenant compte de l'indice des prix à la consommation. Enfin, le projet d'aménagement du secteur des Bosquets, inscrit au PLU, peut être lancé. Il prévoit le développement d'un nouveau quartier résidentiel à cet endroit. Une étude préalable tenant compte des contraintes environnementales et techniques, sera menée en étroite collaboration avec l'EPFL (Etablissement public foncier de Lorraine) qui prendrait en charge 80 % des frais de l'étude s'élevant à 10.000 EUR.

---

Samedi 28 mars 2015 / 24 heures Meurthe-et-Moselle / Nancy

## Viterne : une sixième démission

---



*L'élection est fixée au 7 juin, même si le maire reste en place.*

Nouvelle démission au conseil municipal de Viterne ! La sixième en quelques semaines (notre édition du 4 mars). Il s'agit, cette fois, de celle du second adjoint, Claude Jeandel.

Un tiers des sièges de conseillers sont désormais vacants. Le code électoral prévoit qu'en pareille situation, une élection municipale partielle complémentaire se déroule dans les trois mois de la

dernière vacance.

La préfecture de Meurthe-et-Moselle a fixé la date des prochaines élections au dimanche 7 juin, afin d'éviter les vacances scolaires et les ponts. L'élection se poursuivra le dimanche 14 juin, s'il y a lieu. La

prise des candidatures se déroulera quant à elle du 19 au 21 mai 2015, dans cette petite commune située derrière Neuves-Maisons.

Rien ne va plus au conseil municipal de ce village de 750 habitants depuis l'élection du nouveau maire, Ismail Tahtaci, 34 ans, qui a recueilli moins de suffrages que son premier adjoint, Jean-Paul Mauroy, aux élections de mars 2014. Trois listes de quinze noms chacune étaient en compétition. Celle conduite par Ismail Tahtaci s'est détachée des autres. Mais il est possible de rayer des noms sur les listes, dans les communes de moins de mille habitants. Au dépouillement, force a été de constater qu'Ismail Tahtaci a obtenu moins de voix qu'un de ses colistiers, Jean-Paul Mauroy.

### **Le maire et le premier adjoint restent en place...**

La tête de liste allait-elle céder la place à celui qui avait obtenu le plus de suffrages, lors de l'élection au siège de premier magistrat de la commune ? Non. M. Tahtaci s'est présenté au poste de maire et a été élu avec dix voix et cinq bulletins blancs. Jean-Paul Mauroy s'est présenté au poste de premier adjoint et a été élu avec treize voix et deux votes blancs... Le dialogue au sein du conseil municipal s'est rapidement dégradé. Ce qui n'a évidemment pas facilité la gestion des affaires de la commune, ou apaisé les tensions qui peuvent naître dans un village où presque tout le monde se connaît.

Conséquence : Bernard Michel, ancien maire et doyen du conseil, issu d'une des deux listes minoritaires, a démissionné avec son colistier Gérard Bedez. Tout comme Vincent Guardiola, issu de l'autre liste minoritaire.

Sébastien Ambiehl, de la liste du maire, ainsi qu'un cinquième conseiller de la même liste, Claude Ressermer, ont également rendu leurs mandats. Avec la démission du second adjoint, Claude Jeandel, le conseil ne compte plus que huit conseillers. Il peut tout de même fonctionner jusqu'aux élections de juin.

« Je suis vice-président de la commission finances. Le budget pourra être voté », assure le premier adjoint, Jean-Paul Mauroy, qui affirme ne vouloir soutenir aucune des listes qui seront soumises aux suffrages des électeurs. « On laisse agir le maire. C'est à lui de coordonner ça, de créer une synergie », poursuit Jean-Paul Mauroy, qui n'a pas l'intention de démissionner.

Le maire, de son côté, reste également en place. Ismail Tahtaci n'a pas répondu à nos demandes de précisions, hier. Quoi qu'il en soit, les électeurs de Viterne devront faire leur choix parmi des listes de six personnes.

Rendez-vous en mai pour le dépôt des listes...

---

## **Lundi 30 mars 2015 / Flavigny-sur-Moselle**

# **Au programme de Loisirs et Culture**

---



*Les membres du bureau.*

L'assemblée générale extraordinaire de l'association loisirs et culture s'est tenue mercredi 25 mars. Depuis le 1er janvier 2014 la bibliothèque est rattachée à La Filoche, médiathèque de Moselle et Madon. De ce fait, l'association loisirs et culture devait se recentrer en développant des activités sur la commune de Flavigny-sur-Moselle. L'association existe depuis 1980 sous ce libellé, mais sa création date de 1934. Les années passées elle a accueilli des spectacles musicaux et théâtraux. Ces réussites

l'ont encouragée à développer d'autres projets. Après la présentation et l'approbation des nouveaux statuts, le bilan financier a été présenté et approuvé (seule dépense en 2014 des frais bancaires). L'élection du conseil d'administration donne M.C. Cardot, Ch. Cardot, G.Blaison, Th Gardeux, F.Gillot, A.Laheurte, J.Loisy, P.Durand ; ont été élues à l'unanimité : Présidente : Christine Cardot, Secrétaire Trésorière : Marie Claude Cardot. Les membres décident pour relancer l'association de proposer deux pièces de théâtre par an, une en février mars et une autre en octobre novembre. Diverses troupes sont évoquées, et il a été décidé de faire venir en octobre 2015 le Théâtre des petites utopies, en février 2016 la Cie incognito, en octobre 2016 le théâtre de Cristal pour « A Table ».

---

**Mardi 07 avril 2015 / Neuves-Maisons**

## Les métiers du fer ont de l'avenir

---



*Elise Luthringer et Laura Legay de la Mission locale ont animé la réunion.*

Si la grande usine n'embauche plus, les métiers du fer restent une filière professionnelle intéressante par sa diversité. Les soudeurs et les chaudronniers sont toujours recherchés pour effectuer souvent un travail de précision, compliqué. « Ce ne sont pas seulement des métiers lourds, mais aussi des métiers d'art », a expliqué Alain Sucard vendredi 3 avril devant une vingtaine de jeunes, garçons et filles à la Mission locale pour l'emploi.

Pour preuve : un forgeron de Malzéville a remporté un marché au Qatar. La qualité du travail du fer en Lorraine est reconnue dans le monde entier mais moins sur notre propre territoire. Or des débouchés existent. Et des emplois à la clé. Mais il faut les chercher dans des petites entreprises.

Les métiers du fer, très divers, méritent d'être valorisés. La fête du Fer, prévue du 20 au 25 juillet au Val-de-Fer, permettra à des jeunes demandeurs d'emploi de s'investir dans ce projet grâce à un stage qui leur permettra de réaliser des structures métalliques, voire même un escalier en colimaçon permettant d'accueillir le public. Lequel découvrira le travail à cette occasion le travail des artisans, forgerons, potiers, verriers ou charbonniers.

Une formation valorisante et rémunérée pour ces jeunes grâce à un stage de l'École de la deuxième chance qui permettra de découvrir les métiers du fer, de s'en faire une idée.

Rémy Brouillard, chef d'atelier dans la société locale ESTI, sous-traitante de la sidérurgie, a expliqué que le métier présentait d'immenses possibilités, jusque sur les plates-formes pétrolières.

---

**Mardi 07 avril 2015 / Sexey-aux-Forges**

## Les délibérations des élus

---

Le conseil municipal s'est réuni vendredi soir sous la présidence de Patrick Potts maire. Pour débiter la séance, Arnaud Goin, 1er adjoint, a fait une présentation détaillée des comptes administratifs 2014 de

la commune : dépenses et recettes de fonctionnement et dépenses et recettes d'investissement, les comptes de gestion 2014 ont été adoptés à l'unanimité par le conseil. Le maire présente le budget primitif 2015 où dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à hauteur de 514.000 EUR et les prévisions d'investissement sont chiffrées à 120.000 EUR.

Taux d'imposition : le conseil décide d'augmenter de 1 point les 3 taxes : taxe d'habitation 8,45 ; taxe foncière (bâti) 10,26 ; taxe foncière (non bâti) 19,51, « ce qui est très inférieur à ce qui est appliqué dans les communes voisines », précise le maire.

Subventions : le conseil accepte les subventions accordées aux 3 associations : Béliet Meulson : 10.500 EUR, foyer rural : 500 ; association des jeunes sapeurs-pompiers de Neuves-Maisons : 100.

Ravalement des façades : le conseil accepte les conditions d'incitation au ravalement des façades instaurées par la CCMM.

Le maire reçoit les pouvoirs pour signer une convention avec la fourrière animale « Le refuge du Mordant » pour un montant de 600 EUR par an.

Transport TMM : la ligne de transport TMM entrera en service le 1er septembre ; trois arrêts sont prévus à Sexey.

Déchets verts : une benne rouge est installée près de la maison éclusière ; elle peut recevoir des produits de tonte de pelouse et des petits branchages.

---

**Jeudi 09 avril 2015 / Chaligny**

## **Taux des taxes identique**

---

Lors du dernier conseil municipal, présidé par le maire Philippe Pinho, les élus ont pris plusieurs délibérations. Le conseil vote à l'unanimité les résultats définitifs des comptes 2014 présentés. Seule une dépense de fonctionnement en produits pharmaceutiques spécialement pour les écoles doit être étudiée en bureau. Le maire a exposé le compte de gestion 2015, voté à l'unanimité.

Taux des taxes : 14,95 % pour la taxe d'habitation ; 17,37 % taxe foncière sur les propriétés bâties et 64,19 % sur les non bâties. Le budget primitif présenté a été voté à l'unanimité tant en section fonctionnement qu'en section investissement.

Le maire a ensuite indiqué que la commune s'était rapprochée de Chavigny, Messein et Neuves-Maisons pour attaquer l'Etat au tribunal administratif pour un mauvais calcul de la taxe foncière de la part de ce dernier, et ce depuis 30 ans.

Le conseil a ensuite voté les entretiens des espaces verts des écoles. Puis les élus ont attribué des subventions pour 2015 : CCAS de 10.000 EUR et 8.350 EUR de participation aux salaires du personnel du foyer des jeunes et 3 055.89 EUR de fonctionnement : 22 voix pour, 1 contre.

Depuis 2012, les communes ont récupéré la compétence pour l'entretien de l'éclairage public ; le marché arrive à expiration le 17 avril. Le maire propose de renouveler le groupement de commandes avec les six communes voisines avec comme coordonnateur la commune de Chaligny. Voté à l'unanimité.

Dès le 1er juillet 2015, l'Etat n'assurera plus l'instruction des autorisations d'urbanisme des communes. En conséquence, le portage administratif sera assumé par la CCMM. La gouvernance est assurée par un comité de pilotage, localisé dans les locaux de la Filature. Une convention est conclue entre les

partenaires. Le conseil municipal approuve la modification des statuts de la CCMM pour l'habiliter et vote à l'unanimité.

---

**Vendredi 10 avril 2015 / Sexey-aux-Forges**

## Des poètes « au naturel »

---



*Petite pause pour les poètes.*

Lors du concours du Printemps des poètes organisé par la Filoche et la médiathèque de Sexey, les poètes locaux ont laissé vagabonder leur imagination sur le thème : « Au naturel ». En récoltant des phrases, en semant des mots ou des vers, les poésies devaient inclure dans les textes des mots imposés : fouine, dominant, outrage, velours, etc. Une quinzaine d'adultes et de jeunes se sont pliés à l'exercice et, samedi 4 avril au matin, Eliane avait invité les « poètes » d'un jour à venir lire leur création. Nicole et Jean-François Soligot ont aimablement prêté la salle d'accueil de leur manoir pour la lecture des oeuvres. «

Les textes sont partis dans tous les sens », reconnaît Eliane. Les écrivains amateurs ont été récompensés par des chèques offerts par la médiathèque de Meurthe-et-Moselle. Le verre de l'amitié a terminé la matinée. Les poésies seront affichées prochainement à la médiathèque de Sexey.

---

**Vendredi 10 avril 2015 / Maizières**

## Les délibérations des élus

---

Lors du dernier conseil municipal du mardi 7 avril salle de la mairie, les élus avaient un ordre du jour chargé. Marie-Lou Lothmann était excusée et avait donné pouvoir à Jean-Paul Bagard. Secrétaire de séance Justine Osvald. Tous les points à l'ordre du jour ont été votés à l'unanimité.

- Vote des taux d'impositions 2015 : le maire propose de ne pas augmenter les taux de la commune : taxe d'habitation 8,56 %, taxe foncière sur le bâti : 9,79 % et sur le non bâti : 23,08 %.

- Subvention de fonctionnement du CCAS : 3.200 EUR.

- Subventions aux associations : foyer rural, 1.200 EUR ; USVM, 300 ; USEP, 200 ; coopérative scolaire, 560 ; Association des donneurs de sang bénévoles, 100 ; Restos du coeur de Pont-St-Vincent, 200 ; Secours populaire de Neuves-Maisons, 200 ; Secours catholique de Neuves-Maisons, 200 ; Scrap'n photo, 250 ; Alu du coeur, 200.

---

## Taux des taxes locales inchangé

Le conseil s'est réuni sous la présidence du maire Claude Guidat et a voté les différents comptes et budget. Le compte administratif 2014 avec un résultat global de 230.501EUR fut voté à la majorité (3 contre). Approbation à l'unanimité pour le compte de gestion 2014 du percepteur. Le taux des taxes voté à l'unanimité reste inchangé soit 10,50 % taxe d'habitation, 11 % foncier bâti et 28 % foncier non-bâti. Le budget prévisionnel 2015 présenté par le maire pour un montant de 799.017EUR en fonctionnement et de 207 101EUR en investissement fut voté avec 11 voix et 3 contre.

Les délibérations qui ont suivi, furent votées à l'unanimité : modification des statuts de la CCMM ; convention avec la nouvelle association « la Boule bainvilloise » pour l'utilisation du terrain de sport au stade Victor-Demogeot ; autorisation au centre de gestion pour lancer une enquête pour un contrat de groupe d'assurance santé du personnel ; mise à disposition d'un terrain situé au plateau Sainte-Barbe au SIVU aéronautique pour la pratique de l'aéromodélisme, du paramoteur et du vol libre.

## Acte de vandalisme

Dans la nuit de vendredi à samedi, le mobilier urbain square Louis-Dupont, situé derrière l'église, a subi de fortes dégradations. Le soir même, lors de la réunion du conseil municipal, Claude Guidat, maire, expliquait que sur les conseils de la gendarmerie, il avait pris un arrêté interdisant l'accès au square pendant la nuit. Le but étant de donner enfin les moyens aux forces de l'ordre de faire cesser la recrudescence des nuisances provoquées par les utilisateurs nocturnes du square. Jean-Michel Perrin ancien maire et membre du conseil déplore que le dialogue engagé avec les jeunes du village pendant ces dernières années soit rompu. La réponse à l'arrêté fraîchement affiché dans le parc fut rapide : poteaux pliés et borne lumineuse arrachée ainsi qu'un coffret électrique détérioré au parc de loisirs. Le maire a déposé plainte à la gendarmerie.

## Nouvelles activités périscolaires réussies



*Les enfants captivés par l'histoire de Julien Toussaint de l'Antre Sonore.*

90 % des enfants participent aux NAP des après midi. Un comité de pilotage s'est réuni le mardi 7 avril pour le bilan de la 2e période. Malgré 95.000EUR prévus de dépenses en 2015 pour ces temps d'accueils péri éducatif, le Maire maintient la gratuité. Différents spectacles ont eu lieu : l'association d'astronomie a permis aux enfants d'observer le système solaire. M. Charrière, habitant

de Chaligny, passionné de magie a sorti de son chapeau des foulards ou des parapluies. Pour l'atelier

musical, Julien Toussaint de l'Antre Sonore a raconté une histoire avec différents sons issus d'objets de récupération. Un karaoké proposé aux petits primaires, par le personnel périscolaire, ont repris les chansons comme Pirouette Cacahouète. M. Latar a expliqué son association Oasis Maroc avec des photos puis a montré la conduite à tenir sur des dangers domestiques. « Un atelier vivant, qui les a accrochés », dit Laetitia, l'encadrante. Toujours les ateliers photos, bricolage, couture, musique, sports (waterpolo, pingpong, handball), les jeux de sociétés comme les échecs. Les acti'lib des vendredis sont les préférées des enfants.

Filoche, cirque, tir à l'arc, loisirs créatifs, Géraldine, une maman précise que les enfants adorent rapporter les objets à la maison, cuisine, fiches éducatives sont au programme. Les activités proposées conviennent de façon unanime aux enfants et aux parents.

Prochaine réunion le 5 mai à 18 h pour prévoir le budget pour l'année prochaine. Les bénévoles sont les bienvenus. [secretariat@fjepchaligny.fr](mailto:secretariat@fjepchaligny.fr)- Aurore et Laëtitia. Tel : 03. 83. 47. 65. 80.

---



# **ACTUALITES**

# **DIVERSES**

## Economie printanière



Visite chez Flamme Innov, spécialisée dans les poêles à bois et à granulés.

Le printemps de l'éco bat son plein. L'occasion pour le public de découvrir diverses activités commerciales et industrielles implantées sur le secteur.

Hier matin, une cinquantaine de personnes se sont rendues sur le pôle commercial Jeanne d'Arc de Dommartin-lès-Toul.

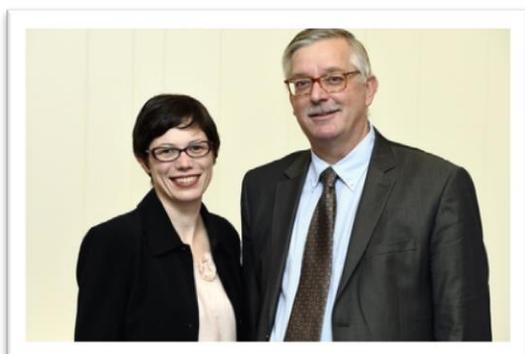
Après un tour des lieux effectué en bus, demandeurs emplois et élèves du lycée professionnel régional du Toulouais ont été informés sur le fonctionnement et le développement d'une zone commerciale par Elise Martin, de la Communauté de communes du Toulouais ; Julie Leclerc de l'ADSN et Fanny Guiraud, de la MEEF.

En plein essor, ce pôle, d'une superficie de 30 hectares, accueille aujourd'hui 52 entreprises à vocation commerciale, ce qui représente 412 emplois. Ensuite, répartis par groupes, les visiteurs du jour ont visité une entreprise parmi les cinq adhérant au projet, à savoir le garage Fiat, l'enseigne Expert, spécialisée dans l'électroménager, Flamme Innov, Verand'Art et, le plus important employeur de ce pôle, l'hypermarché Leclerc.

Une matinée d'information, qui a mis en exergue toute la dynamique commerciale présente dans ce secteur devenu maintenant un site incontournable du commerce local.

De quoi ravir Agnès Mathieu, chargée de mission à la MEEF (Maison de l'entreprise, de l'emploi et de la formation en Pays Terres de Lorraine), l'une des principales organisatrices de cette rencontre, qui proposait cette visite pour la première fois.

## Duel pour un fief socialiste



Audrey Normand et Pascal Schneider.

Peu de suspense en principe dans le canton de Neuves-Maisons. Fief de gauche, il devrait rester socialiste ce dimanche. Certes, le premier tour a été beaucoup plus serré que prévu. Le binôme PS, Normand-Schneider (32,1 %), ne devance celui du Front national, Roussel-Vincent (29,5 %), que d'un peu plus de 200 voix. Mais le Front de Gauche (7,1 %) appelle à « barrer la route du Front national » et donc implicitement à voter socialiste. Idem pour le candidat Divers Droite Guy Bernard (9,1 %) qui s'est

prononcé dès le soir du premier tour. En revanche, l'UMP ne donne pas de consigne. C'est la stratégie du ni-ni. Malgré cela, Claude Guidat qui se présentait sous l'étendard UMP-centriste (21,9 %), précise

qu'à titre personnel il votera pour « les candidats compétents et ancrés localement ». Traduction : pour les candidats socialistes, ceux du FN étant totalement inconnus dans le jeu politique local. Et si ces derniers l'emportaient, ce serait une surprise colossale.

---

**Samedi 28 mars 2015 / Neuves-Maisons**

## Les handicapés dans le monde du travail

---



*Un handicapé doit garder sa dignité*

Un handicapé peut-il trouver sa place dans une entreprise ? Celle-ci a-t-elle des obligations ? Théoriquement 6 % des effectifs d'une entreprise doivent être occupés par des travailleurs handicapés. C'est rarement le cas. En compensation, l'employeur doit alors cotiser à l'AGEFIPH qui aide à trouver une formation aux uns et aux autres.

Une réunion a réuni plusieurs intervenants jeudi 26 mars au centre Ariane pour échanger des expériences, des pratiques et des informations. D'abord ce constat édifiant : la moitié des salariés est susceptible d'être victime d'un handicap, pas seulement à la suite d'un accident de travail. D'où une action préventive comme ces ouvriers du BTP qui font des exercices de gym d'échauffement avant de grimper sur les chantiers. L'action préventive consiste aussi au recours du médecin du travail si un problème survient : c'est un droit pour le salarié qui permet de constituer un dossier de handicap lequel nécessitera une instruction de six à douze mois.

Certaines entreprises ont adapté des postes ou en ont créé de nouveaux sans réduire les effectifs, parvenant à compenser la "perte de compétitivité" par une autre répartition des tâches. Les solutions sont moins faciles pour les petites structures Mais "le statut du travail handicapé n'est pas un boulet" a expliqué Ghillesse Bachir de Cap emploi où l'on peut se renseigner.

Contact Cap emploi : [emarion@cg54.fr](mailto:emarion@cg54.fr)

---

**Lundi 30 mars 2015 / Elections / Neuves-Maisons**

## Pas d'exploit pour le FN

---

Sans surprise, le canton de Neuves-Maisons reste un fief socialiste. Le binôme PS Audrey Normand-Pascal Schneider l'emporte largement (58,9 %) devant le Front national qui paye le manque d'expérience de ses candidats, l'étudiant Mathias Vincent et la mère au foyer Nathalie Roussel, tous deux totalement novices en politique.

Éliminés au premier tour, l'UMP et le Nouveau-Centre n'avaient pas donné de consigne de vote. Mais l'un de leur candidat avait clairement indiqué qu'il voterait socialiste. Tout comme un autre candidat divers droite. Le report des voix de la droite s'est donc fait majoritairement vers la gauche plutôt que vers l'extrême-droite qui progresse peu par rapport au premier tour. Au final, le binôme PS sort en tête dans tous les bureaux de vote.

## Le rose résiste aux bleus

---



Mathieu Klein hier soir en préfecture à Nancy

Le conseil départemental repart pour six ans, sous la casaque rose du PS et de ses alliés, qui remportent 14 cantons sur 23. Le FN hors-jeu, Mathieu Klein remporte l'une des plus belles victoires de sa carrière.

Le rempart du premier tour s'est transformé en forteresse, étanche à la poussée historique du Front national, qui n'aura pas de conseiller départemental. Le constat suffit au bonheur du socialiste Mathieu Klein : « Il n'y a pas d'élus FN dans le département et

avec 28 élus de la gauche unie, nous sommes dans l'hypothèse haute. Alors, oui, nous sommes heureux ! ». Le jeune quadra, élu dans le fauteuil de Michel Dinet en mars 2014, a su creuser son propre sillon et créer une dynamique unique en Lorraine, voire en France. La Meurthe-et-Moselle « une tâche rose dans une mer de bleu » selon le mot de Daniel Reinert sénateur PS, impose sa couleur du nord au sud du département, avec l'appoint décisif des cantons du Nord. Les Casoni, Corzani, Ariès ou Minella ont pesé lourd dans le combat contre le Front national, venu les défier sur leurs terres communistes, et qui progresse dans tous les secteurs de jeu. Y compris à Nancy : « c'est l'enseignement de ce scrutin » déplore André Rossinot, président radical du Grand Nancy. À Neuves-Maisons, Briey, Mont-Saint-Martin, Meine-au-Sainctois, Toul, Longwy, Jarny ou Seille-et-Meurthe, la gauche l'emporte largement réussissant même à garder deux cantons sur trois à Nancy, dont celui du duo Billot-Klein élu dans certains bureaux populaires, avec 72 % des suffrages. À Nancy 3, le tandem Creusot-Maguin conserve le canton à gauche avec 112 voix d'avance. L'Union de la droite et du centre, qui espérait un grand chelem à Nancy, ne repart ainsi qu'avec un seul canton dans son escarcelle. Il était de droite et le reste : avec 962 voix d'avance le duo Mayeux-Blanchot enlève Nancy 1.

### Le poids des maires

Dans une agglomération majoritairement radicale valoisienne, la droite s'impose là où les maires sortants ont imprimé leur marque : c'est vrai à Saint-Max, où l'UMP Eric Pensalfini totalise 55,84 % des voix ; vrai encore à Jarville où Luc Binsinger, maire de Saint-Nicolas-de-Port, vire en tête d'une triangulaire mortelle ; vrai toujours dans le Grand Couronné, où Jean-Pierre Dessen, maire d'Art-sur-Meurthe et Catherine Krier sortent vainqueurs de leur triangulaire, avec un millier de voix d'avance. « Nancy et la Meurthe-et-Moselle savent ce qu'est la nuance. Les électeurs ont regardé le travail de Michel Dinet et le mien avant de voter » estime Mathieu Klein, quand le député PS Jean-Yves Le Déaut regrette « la division à gauche à Pont-à-Mousson, qui aurait pu être notre 15e canton ». Si l'UMP, l'UDI et l'UDC sont les grands perdants de la soirée en Meurthe-et-Moselle, ils le doivent aussi à la poussée du FN, qui totalise 29,87 % des suffrages, soit 65. 096 bulletins sur 217. 924. Dominique Bilde se console du 54, en pensant à son élu FN de Meuse : « On a subi des menaces, un jeune couple a été tabassé en Meuse pour avoir collé des affiches, on note des pressions à Lunéville sur nos électeurs. Une semaine de haine. Malgré tout ça, ont a tout donné, avec des résultats à 40 %. Je suis heureuse, ce n'est que le début de notre histoire. C'est le système UMPS qui s'est ligué contre nous ». Au point de briser le cristal du rêve de Baccarat. Rose-Marie Falque et Michel Marchal, qu'on donnait submergés par la vague frontiste, conservent à l'UMP, l'un des cantons les plus surveillés de Lorraine. Confortant ainsi la position du maire de Bures, à la tête du groupe d'opposition au conseil départemental.

## Saône-Moselle touché, mais pas coulé

Nancy. La décision de repousser aux calendes grecques le projet de canal Saone-Moselle, qu'il défend depuis des années, a bien irrité André Rossinot. La commission « Mobilité 21 » a en effet renvoyé le dossier de construction d'un canal de 220 km de long et d'un coût estimé à 12,5 milliards d'euros, à après 2050. Autant dire qu'il était enterré.

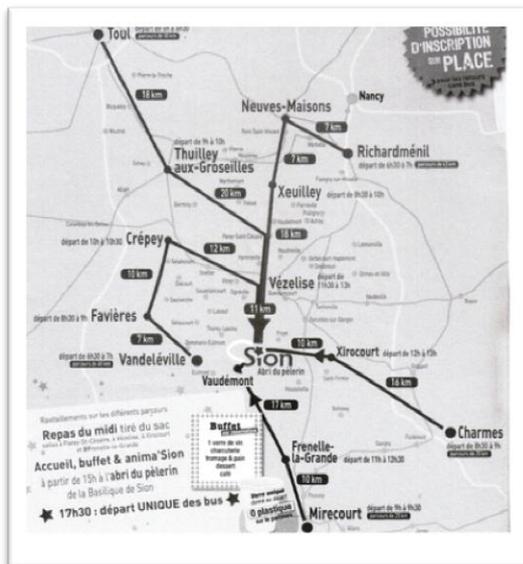
Mais André Rossinot, qui préside l'association Seine-Moselle-Saone, toujours active, n'est pas du genre à baisser pavillon. L'Europe pourrait être le moyen de redonner du souffle au projet qui a pour ambition de relier la Moselle à grand gabarit à la Saône et en tous les cas de raccourcir les délais.

L'Europe est en effet favorable aux grands projets structurants, qu'elle accepte de financer en partie. Le président de la communauté urbaine du grand Nancy a d'ores et déjà sollicité un rendez-vous auprès de son président Jean-Claude Juncker.

Cela fait plus de 50 ans qu'on parle de ce fameux canal qui irait de Neuves-Maisons (54) à Saint-Jean-de-Losne (21), un corridor de transport multimodal allant de la Mer du Nord à la Méditerranée.

Un projet qui a émergé du temps du Général de Gaulle, en 1964. C'est dire s'il est historique ! Un projet qui n'a pas que des amis en Lorraine, certains le jugeant « déraisonnable » en raison de son impact paysager et de son incidence sur la ressource en eau.

## Les randos de l'Étoile de Sion



À chacun son parcours.

Neuvième édition cette année le 26 avril de la grande rando de l'Étoile de Sion, organisée par la Maison du Tourisme en Pays Terres de Lorraine et le Conseil général 54 en partenariat avec les associations de randonneurs de Meurthe-et-Moselle et Vosges.

Six parcours de 10 à 50 km convergent vers la colline de Sion pour cette rando qui doit son nom, non seulement à la forme des parcours sur Sion, mais aussi au célèbre fossile de la colline inspirée.

Nouveauté cette année : une ascension de la colline en musique et des balades contées par Michèle Martin qui donne rendez-vous aux marcheurs sur l'esplanade de la basilique à 14 h 30, 15 h 30 et 16 h 30.

Outre les parcours partant de Toul, Vandeléville, Richardmémil, Mirecourt, Charmes., un parcours familial en boucle sur la colline est prévu. Rendez-vous à la Maison du Tourisme à partir de 13 h.

Inscriptions sur place, sur internet : [www.lepredenancy.fr](http://www.lepredenancy.fr) ou à la maison du tourisme. Buffet à l'arrivée sur réservation, buvette sur place avec bière artisanale et animation musicale.

Tarifs : parcours 5 EUR adulte, 3 EUR enfant moins de 12 ans, retour en bus 5 EUR, buffet 5 EUR. Réduction de 20 % pour les groupes à partir de 7 personnes. Pour tous renseignements complémentaires, joindre Aline Zander au 03.83.25.14.85 ou [zander@lepredenancy.fr](mailto:zander@lepredenancy.fr).

#### Horaires et lieux de départ

Toul : place de la Michonnette 6 h à 6 h 30.

Thuilley-aux-Groseilles : salle des fêtes 9 h à 10h.

Vézelize : sous les Halles 11 h 30 à 14h.

Vandeléville : rue de l'Église devant le monument aux morts 6 h 30 à 7 h.

Favières : base de loisirs 8 h 30 à 9 h.

Crépey : salle socioculturelle 10 h à 10 h 30.

Richardménil : maison du temps libre 6 h 30 à 7 h.

Neuves-Maisons : salle Jean l'Hôte 7 h à 8 h 30.

Xeuilley : mairie 8 h 30/10 h.

Charmes : au port 8 h 30 à 9 h.

Xirocourt : salle polyvalente près mairie 12 h à 13 h.

Mirecourt : Office du tourisme 9 h à 9 h 30.

Frenelle-la-Grande : mairie 11 h à 12 h 30.